CNAEMO
FORMATION

Programme des formations

Siège du CNAEMO - 10 rue Baptiste Monnoyer - 59800 LILLE
09 82 35 41 31 - contact@cnaemo.com
formation@cnaemo.com - www.cnaemo.com

Document MàJ : 06.10.2026

SOMMAIRE

1. L'Histoire du CNAEMO

2. Le CNAEMO Formation

3. Les différentes formations

1. Secrétaire en protection de l'enfance, institution et usagers, quelle place, quelle fonction ?
2. Être Travailleur Social en Protection de l'Enfance, en milieu ouvert, aujourd'hui
3. Développer la prise de parole
4. Les écrits professionnels

Modalités d'évaluation :

Modalités et délais d'accès
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Les évaluations sont présentes dans toutes les étapes de la formation. De l'analyse des besoins à l'évaluation à chaud et à froid, plusieurs modalités d'évaluation sont mises en œuvre afin d'identifier de nouveaux axes de progression, des indicateurs de réussite, des remontées entre pairs et experts qui vont contribuer à l'émergence de nouvelles pistes de développement.

Pour chaque formation, un espace dédié via un drive sécurisé permet aux formés d'avoir un accès aux supports pédagogiques pendant 6 mois.

Un petit peu d'histoire

Le Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert...

Le CNAEMO s'adresse a plus de **4 500 professionnels** qui œuvrent en faveur de 160 000 enfants en danger, fédère plus de **700 adhérents personnes physiques et 100 associations personnes morales** et participe à la construction et à la transmission de savoirs au travers de ses différentes commissions et activités : **Assises Nationales et Journées d'études régionales, recherches et publications et des actions de formations adaptées aux professionnels œuvrant dans le champ de la Protection de l'Enfance.**

S'appuyant sur **des principes et des valeurs humanistes**, le CNAEMO se veut à la fois **une cellule de veille de l'actualité concernant les politiques publiques de l'enfance et de la jeunesse** et **une force d'interpellation et de proposition en s'alliant avec les autres acteurs, mouvements, associations et ONG** du champ de l'action sociale et de la jeunesse, nationaux et européens.

Au coeur des Formations, le milieu ouvert sous toutes ses formes...

Depuis 2009, le CNAEMO propose un programme d'actions de formation organisées sur site au sein des structures en intra et inter associatif, animées par un panel de formateurs, intervenants et consultants oeuvrant sur toute la France.

La transmission est un des fondements du CNAEMO. C'est pour cela que la mission de formation, construit et propose des modules au plus proche des réalités des professionnels du secteur de la Protection de l'Enfance et plus particulièrement dans le Milieu Ouvert.

CNAEMO
CARREFOUR NATIONAL
DE L'ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT

Pour vos formations, choisissez le CNAEMO !

NOTRE VALEUR AJOUTÉE

Une offre de formation adaptée aux acteurs privés non lucratifs (associations) et aux secteurs sanitaire, social et médico-social, qui s'appuie sur :

- ***Une connaissance fine des enjeux territoriaux des différents secteurs***
- ***Une double approche : technique et politique***
- ***Une anticipation des évolutions du secteur et une adaptation constante des services aux réalités des associations et de leurs équipes***
- ***Un réseau d'intervenants experts issus de notre secteur qui accompagne au quotidien les associations, établissements et services (universitaires du champ du travail social, intervenants professionnels, directeur de structures associatives, professionnels du champ du Milieu Ouvert..) permettant :***

1. D'améliorer et de donner du sens aux salariés, à leurs pratiques professionnelles
2. De mettre en place des prestations sur-mesure, adaptées à tout type de demandes grâce à des formations Intra-établissements
3. De faciliter l'accès à la formation par une offre proposée partout en France

Nous mettons aussi en place, depuis décembre 2023, des formations sous forme de "Webinaire", pour permettre aux stagiaires et aux structures de limiter les contraintes de déplacement tout en abordant un contenu formatif

UNE DÉMARCHE QUALITÉ D'AMPLEUR NATIONALE RENFORCÉE !

Aujourd'hui, le CNAEMO est certifié Qualiopi, pour accompagner les structures et les services de manière encore plus qualitative et ciblée.

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante :
Actions de Formation

Formation Intra-Structure

Méthodes Pédagogiques :

L'ingénierie pédagogique est réalisée en fonction des attentes des formés, des structures, des effets et des compétences attendus, que nos intervenants ont clairement identifiés en amont de l'action formative. ***Un fil rouge qui anime les formateurs du Cnaemo :***
« On apprend toujours seul, mais jamais sans les autres. » - Philippe Carré, Citation de *l'Apprenance. Un nouveau rapport au savoir, Paris, Dunod, 2005.*

Modalités et délais d'accès
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Pour tout renseignement quant à l'accessibilité des personnes en situation de handicap, quel que soit ce dernier, nous sommes à votre disposition afin de pouvoir prendre en compte vos besoins à contact@cnaemo.com

Prévention du harcèlement, des violences et des discriminations

Le CNAEMO Formation s'engage à prévenir et à lutter contre toute forme de harcèlement, de violence et de discrimination, afin de garantir à chaque stagiaire un environnement de formation respectueux, bienveillant et sécurisé. www.antidiscriminations.fr

Pour chaque formation, un espace dédié via un drive sécurisé permet aux formés d'avoir un accès aux supports pédagogiques pendant 6 mois.

Certaines de nos formations seront ouvertes progressivement en Inter-Structure pour créer des opportunités d'échanges avec d'autres associations et être ainsi partie prenante de la force du réseau !

Financement des Formations

- **F**inancement par le plan de développement des compétences de l'entreprise
- Fonds propres de la structure commanditaire

Pour plus d'informations, contactez-nous !

EN AMONT

Un questionnaire de recueil des besoins est distribué à la structure et aux bénéficiaires de l'action de formation afin d'adapter les contenus ainsi que les objectifs pédagogiques.

APRÈS

Nous utilisons plusieurs modèles d'évaluation :

- évaluation à chaud
- évaluation sommative et à froid qui contribuent à mesurer le niveau de satisfaction des participants, l'atteinte des objectifs et l'identification des axes d'amélioration

PENDANT

L'ingénierie pédagogique est effectuée et régulée par nos formateurs experts.
Chaque action de formation est réfléchie grâce au travail de nos concepteurs qui s'approprient les besoins identifiés par l'intermédiaire des recueils de besoins pour les adapter de manière efficiente aux objectifs. L'action formative est enrichie par des contenus pédagogiques mis à disposition des formés constituant des ressources mobilisables ultérieurement

Repérer les violences faites aux enfants, signalement, conduites à tenir : Repérer pour mieux agir !

Préambule :

Pour répondre aux enjeux du secteur médico-social et à une préoccupation majeure de santé publique, le CNAEMO propose une formation dont le but est d'améliorer le repérage précoce des maltraitances physiques, psychologiques, sexuelles faites aux enfants afin de favoriser leur prise en charge. En prenant appui sur la CIIVISE et son livret de formation destiné aux professionnels "Melissa et les autres", l'articulation de la formation se fera entre la prévention et la réparation en passant par les outils judiciaires, législatifs et réglementaires ainsi que les soins adaptés et concrets, apportés aux victimes de ces violences.

Objectifs Opérationnels :

- Identifier les mécanismes permettant l'évaluation des violences faites aux enfants
- Repérer les violences faites aux enfants
- Catégoriser les violences faites aux enfants

Objectifs Pédagogiques :

- Comprendre la structure globale des besoins de l'enfant pour recueillir des données fiables
- Analyser, objectiver, caractériser : une démarche progressive et structurée
- Concevoir concrètement des outils, mettre en œuvre des actions

Public concerné et prérequis :

Professionnel travaillant en établissement de la protection de l'enfance, aucun prérequis

Durée de la formation :

2 journées de 6 heures

La méthodologie :

Méthodologies issues des pédagogies actives :

- Apports théoriques
- Cas cliniques
- Utilisation du livret de la CIIVISE
- Utilisation des outils de la HAS

Les modalités d'évaluations :

- En amont : évaluation des besoins de la structure et des stagiaires
- Pendant la formation : évaluations de connaissances
- Après : évaluation de satisfaction à chaud et évaluation à froid entre 6 et 12 mois pour mesurer les impacts de la formation en situation professionnelle

Intervenant

Claude VOLKMAR - Consutant et expert dans le champ de la Protection de l'Enfance

Coût de la formation et délai d'accès

Formation intra-entreprise sur site, organisée à la demande. Tarif établi sur devis.
Formation organisée selon les disponibilités du commanditaire et du/des formateur(s)
Pour toute demande, contactez-nous à : **formation@cnaemo.com**

Repérer les violences faites aux enfants, signalement, conduites à tenir : Repérer pour mieux agir !

Contenu Pédagogique

Jour 1 - Comprendre la structure globale des besoins de l'enfant pour recueillir des données fiables

- Apports sur les besoins de l'enfant comme point de départ : la démarche nationale de consensus présidée par le Dr. MP. MARTIN BLACHAIS (2017) sur les besoins fondamentaux de l'enfance en protection de l'enfance comme apport primordial
- Connaitre et comprendre les besoins de l'enfant, dans le respect de ses droits et de son intérêt, dans une finalité évaluative : un vrai changement de paradigme voulu par la loi
- Les conséquences pratiques du méta-besoin de sécurité
- Les besoins spécifiques et les besoins particuliers
- Souffrance infantile et trauma complexe

Jour 2 - Analyser, objectiver, caractériser : une démarche progressive et structurée

- Savoir analyser la situation familiale : savoir manier la complexité d'utilisation d'indicateurs dans plusieurs domaines
- Les compétences parentales, les liens entre les manifestations développementales chez l'enfant et les compétences parentales disponibles : deux plans en étroite interaction
- Cadre et évolutions législatives et réglementaires, notamment ceux relatifs au secret professionnel
- L'évaluation : quelles conditions pour une observation structurée, quelles sont les références théoriques à utiliser, comment construire un cadre concret et une stratégie de repérage et d'évaluation efficiente ? Apports théoriques et pratiques issus de la HAS
- Outils à disposition des professionnels et ressources d'aide et d'appui pour le professionnel

CNAEMO FORMATION

Secrétaire en protection de l'enfance, institution et usagers, quelle place, quelle fonction ?

Préambule :

L'action de formation permet aux stagiaires de travailler sur les aspects identitaires et professionnels du personnel administratif en protection de l'enfance. L'utilisation de pédagogies actives contribue à interroger la posture professionnelle des secrétaires et agents administratifs dans la protection de l'enfance. Elles favorisent les échanges entre pairs et experts du secteur.

Objectif Opérationnel :

- Déterminer / Développer les différentes missions et fonctions du personnel administratif dans une structure en protection de l'enfance

Objectifs Pédagogiques :

- Connaître le dispositif de la protection de l'enfance
- Approfondir le cadre professionnel du champ de l'intervention
- Identifier la place des secrétaires dans le cadre institutionnel
- Évaluer la responsabilité professionnelle des secrétaires
- Préciser les différents rôles et interventions dans le cadre des fonctions d'accueil du public

Public concerné et prérequis :

Secrétaire et personnel administratif travaillant en P-E, aucun prérequis

Durée de la formation :

3 journées - 6 heures de face à face pédagogique par jour.

La méthodologie :

Méthodologies issues des pédagogies actives :

- Échanges de pratiques, travail collaboratif entre pairs
- Utilisation du jeu
- Apports théoriques sur les lois régissant la protection de l'enfance
- Outils de résolution de postures

Les modalités d'évaluations :

- En amont : évaluation des besoins de la structure et des stagiaires
- Pendant la formation : évaluations de connaissances
- Après : évaluation de satisfaction à chaud et évaluation à froid entre 6 et 12 mois pour mesurer les impacts de la formation en situation professionnelle

Intervenant(e)s

Expert(e)s dans le champ de la Protection de l'Enfance

Coût de la formation et délai d'accès

Formation intra-entreprise sur site, organisée à la demande. Tarif établi sur devis.
Formation organisée selon les disponibilités du commanditaire et du/des formateur(s)
Pour toute demande, contactez-nous à : **formation@cnaemo.com**

Secrétaire en protection de l'enfance, institution et usagers, quelle place, quelle fonction ?

Contenu Pédagogique

Les 3 journées de formation peuvent changer d'ordre en fonction de l'organisation de la formation et des dates (disponibilité des formateurs)

Jour 1 - La Protection de l'Enfance

- Connaissance du champ de la Protection de l'Enfance.
- Le cadre professionnel de l'intervention : la responsabilité professionnelle, le secret professionnel et le partage d'information à caractère secret, le cadre légal de l'intervention

Jour 2 - Le rôle et la pratique d'accueil des « usagers »

- L'usager : les conditions de la rencontre, les représentations mobilisées, les réalités vécues
- Les fonctions d'accueil et d'écoute des usagers, les postures adoptées
- Les conditions de respect et d'acceptation de la place de l'usager

Jour 3 - La place des secrétaires dans le cadre institutionnel.

- Le rapport aux autres professionnels (les acteurs de la P-E : missions et articulation)
- L'institution comme garant des conditions d'exercice de la fonction. Liens stratégiques et fonctionnels entre personnels de l'institution

Modalités Pédagogiques - Jour 1

- Création de la dynamique de groupe : présentation stagiaire
- Actualisation et mise à jour des lois régissant la P-E; Mise à niveaux des connaissances des lois des stagiaires en fonction de leur évolution
- Vignettes cliniques, sur différentes situations

Modalités Pédagogiques - Jour 2

- Études de cas
- Mise en situation, jeux de rôle, accompagner la prise de parole, tous les outils pouvant être pertinents à la réponse (outils d'intervention ciblés en fonction des besoins remontés par stagiaires et structure)
- La communication verbale, savoir comment entrer en communication avec une personne agressive, savoir faire descendre la pression / La communication non verbale
- Les messages : ce que je communique et ce qui est perçu

Modalités Pédagogiques - Jour 3

- Études de cas
- Repérer les articulations et tensions entre références légales et postures professionnelles

Être travailleur social en protection de l'enfance, en milieu ouvert, aujourd'hui

Préambule :

Les stagiaires sont amenés à s'interroger, par le biais de l'action formative, sur leur posture professionnelle et sur les aspects de leurs différentes fonctions d'accompagnement. La formation "être travailleur social en protection de l'enfance" permet ainsi aux formés d'échanger sur les fonctions pluridisciplinaires et interdisciplinaires du travail social, des aspects relationnels et du collectif, de l'exercice individuel, mais aussi de l'identité professionnelle et de ses représentations..

Objectif Opérationnel :

- déterminer les caractéristiques spécifiques du travailleur social en protection de l'enfance par une double approche identitaire et collaborative

Objectifs Pédagogiques :

- Connaître le cadre professionnel du champ de l'intervention
- Distinguer les articulations, les enjeux au cœur des pratiques professionnelles et des équipes pluriprofessionnelles
- Construire sa posture professionnelle
- Évaluer la complexité de l'accompagnement
- Développer son engagement professionnel

Public concerné et prérequis :

Travailleurs sociaux exerçant en protection de l'enfance en milieu ouvert, aucun prérequis

Durée de la formation :

3 journées de 6 heures

La méthodologie :

Méthodologies issues des pédagogies actives :

- Échanges de pratiques, travail collaboratif entre pairs
- Formation action
- Utilisation de cas concrets issus de situations professionnelles, interactions sociales et jeux de rôles
- Apports théoriques

Les modalités d'évaluations :

- En amont : évaluation des besoins de la structure et des stagiaires
- Pendant la formation : évaluations de connaissances
- Après : évaluation de satisfaction à chaud et évaluation à froid entre 6 et 12 mois pour mesurer les impacts de la formation en situation professionnelle

Intervenant(e)s

Expert(e)s dans le champ de la Protection de l'Enfance

Coût de la formation et délai d'accès

Formation intra-entreprise sur site, organisée à la demande. Tarif établi sur devis.
Formation organisée selon les disponibilités du commanditaire et du/des formateur(s)
Pour toute demande, contactez-nous à : **formation@cnaemo.com**

Être travailleur social en protection de l'enfance, en milieu ouvert, aujourd'hui

Contenu Pédagogique

Jour 1 - Articulations et tensions entre références légales et postures professionnelles

- Création de dynamique de groupe : présentation stagiaire et jeu teambuilding
- Repérer les articulations et tensions entre références légales et postures professionnelles
- Actualisation et mise à jour des lois régissant la PE
- Intégrer les notions de tension entre intérêt de l'enfant et autorité parentale
- Intérêts et besoins de l'enfant
- Autorité parentale : droit et devoir

Jour 2 : De l'aide contrainte ou contractualisée à la construction avec l'enfant et les parents : une question de posture professionnelle

- Construire sa posture professionnelle
- Favoriser la réflexivité en tant qu'instrument de travail au service de la posture professionnelle
- Les besoins fondamentaux de l'enfant : un levier pour l'intervention à domicile, quels outils ?
- Repérer les modalités, la temporalité et les enjeux de l'intervention à domicile
- La co-construction enfants- parents dans un contexte contraint ou contractualisé
- Les principes de l'intervention de construction du pouvoir d'agir des familles : passer de la conscientisation à l'action

Jour 3 - Le travailleur social : quelle boite à outils pour le professionnel en protection de l'enfance ?

- Savoir travailler en équipe, ne pas rester seul
- Encadrer/accompagner en PE
- Le travailleur social comme son propre outil de travail
- Le lien intersubjectivité
- Savoir travailler en partenariat

Modalités Pédagogiques - Jour 2

- étude de cas, mise en situation, outils de résolution des postures : blason, diagramme des affinités, génogramme (outils d'intervention ciblés en fonction des besoins remontés par stagiaires et structure)

Modalités Pédagogiques - Jour 3

- Étude de cas, outils de résolution des postures : blason, diagramme des affinités, théâtre d'impro/forum/scénettes, mise en situation, (les modalités sont en fonction du formateur qui intervient et des besoins remontés en amont)

Développer la prise de parole du travailleur social lors des audiences

Préambule :

Le langage oral est fréquemment utilisé dans les différentes interventions du travailleur social, il requiert l'acquisition de compétences spécifiques lorsqu'il s'agit de s'exprimer dans le cadre de l'assistance éducative (audiences du juge des enfants et à la Cour d'Appel) ou dans un cadre pénal (auditions par un juge d'instruction, audiences du tribunal correctionnel ou devant la Cour d'Assises). En effet, le travailleur social peut se retrouver mal à l'aise dans ce contexte pour plusieurs raisons : décorum judiciaire, contraintes de temps, demande d'argumentation et de synthèse, désaccords avec la famille, présence d'usagers, d'avocats ou de témoins ouvertement hostiles, présence des enfants, préoccupations éthiques (…). Le climat instauré par les différents protagonistes lors des échanges et les prises de position de chacun peut être déstabilisant à l'audience. Pourtant, le travailleur social est légitime à plusieurs titres pour s'y exprimer : en tant que professionnel expert de son champ, en tant que porteur d'une position de service et en tant qu'aide à la décision judiciaire. A travers des apports sur les codes de l'audience, les attentes judiciaires et des exercices concrets pour trouver ses marques à l'oral, cette action de formation vise à accompagner la construction d'une posture professionnelle à la hauteur de ces enjeux et plus sécure.

Objectif Opérationnel :

- Produire et développer un discours, une fonction langagière à visée professionnelle dans le cadre spécifique de l'audience

Objectifs Pédagogiques :

- Identifier les codes de la prise de parole en milieu judiciaire
- Soutenir les connaissances sur le fonctionnement judiciaire, ses différents acteurs (magistrats, avocats, experts etc…) et leurs attentes
- Savoir s'exprimer à l'oral et analyser les discours des différents acteurs
- Savoir construire une argumentation à l'appui de la position du service (juges des enfants et cours d'appel)
- Connaître la conduite à tenir en cas de demande de témoignage (justice pénale)

La méthodologie :

Méthodologies issues des pédagogies actives :

- Échanges de pratiques, travail collaboratif entre pairs
- Formation action
- Utilisation de cas concrets issus de situations professionnelles, interactions sociales et jeux de rôles
- Apports théoriques

Les modalités d'évaluations :

- En amont : évaluation des besoins de la structure et des stagiaires
- Pendant la formation : évaluations de connaissances
- Après : évaluation de satisfaction à chaud et évaluation à froid entre 6 et 12 mois pour mesurer les impacts de la formation en situation professionnelle

Public concerné et prérequis :

Travailleurs sociaux exerçant en protection de l'enfance en milieu ouvert, aucun prérequis

Durée de la formation :

2 journées de 6 heures (non consécutives)

Intervenant(e)

Expert(e) en prise de parole en public

Coût de la formation et délai d'accès

Formation intra-entreprise sur site, organisée à la demande. Tarif établi sur devis.
Formation organisée selon les disponibilités du commanditaire et du/des formateur(s)
Pour toute demande, contactez-nous à : **formation@cnaemo.com**

Développer la prise de parole du travailleur social lors des audiences

Contenu Pédagogique

Les 2 journées de formation sont articulées de façon à favoriser la mise en pratique et d'avoir un retour réflexif sur la seconde journée

Jour 1 - Matin

- Temps de partage d'expérience : « qu'est ce qui met mal à l'aise » ? La prise de parole en assistance éducative : apports théoriques sur le fonctionnement judiciaire et l'art de convaincre
- Qui sont les acteurs ? Quel est le rôle de chacun ? Que signifient les principes du contradictoire et de la recherche de l'adhésion pour le juge des enfants ? pour l'avocat ? pour les travailleurs sociaux ?
- La gestion des divergences de points de vue dans le cadre de la mesure et dans le cadre de l'audience
- Eléments de repères pour prendre la parole et construire une prise de parole synthétique et argumentée

Après-Midi

- Mise en application à travers un exercice de préparation d'une audience et des jeux de rôles

Jour 2 - Matin

- Temps de partage et retour sur expérience sur la prise de parole en assistance éducative (avancées et observations par rapport au jour 1)
- Apports théoriques sur les juridictions pénales et le témoignage au pénal

Après-Midi

- Mises en situation / simulations / debriefing sur le témoignage au pénal (et selon les besoins retour sur la prise de parole en assistance éducative)

Méthodologie Pédagogique

Utilisation de cas concrets issus de situations professionnelles, confrontations d'expériences, interactions sociales

- Jeux de rôle et simulations
- Séquençage en deux temps permettant un retour sur expérience
- Apports théoriques :

1. fonctionnement judiciaire
2. formations, statuts et rôles des acteurs de l'audience portée du principe juridique du contradictoire,
3. portée du principe de la recherche d'adhésion
4. notions de rhétorique et fondamentaux de la prise de parole

Méthodologie Pédagogique

- Étude de cas, outils de résolution des postures : blason, théâtre d'impro / forum / saynettes, mise en situation… (Les modalités sont en fonction du formateur qui intervient et des besoins remontés en amont)

Les écrits profesionnels

Préambule :

Les écrits professionnels du travailleur social nécessitent l'acquisition d'une méthodologie et l'utilisation d'une trame qui articule les items incontournables. Ils font appel à des connaissances antérieures acquises lors de la formation initiale et tout au long de la scolarité comme l'orthographe, la syntaxe et mobilisent également différentes fonctions, en voici quelques exemples :

- **Fonction référentielle :** l'une des principales fonctions du langage est de partager des informations avec une audience. Il s'agit du langage que l'on utilise pour transmettre des informations de manière objective
- **Fonction conative :** cette fonction met l'accent sur le destinataire du message. Elle vise à attirer l'attention du destinataire ou à susciter une réaction de sa part
- **Fonction phatique :** la fonction phatique permet d'établir un lien social sans vraiment communiquer un message

Dans le cadre professionnel, le travailleur social rend compte de données relatives à une situation qui doit aboutir sur des prises de décisions. Il doit être en capacité de produire un écrit structuré reposant sur des faits, et de les argumenter

Objectif Opérationnel :

- Produire et développer un discours, une fonction langagière à visée professionnelle dans le cadre spécifique de l'audience

Objectifs Pédagogiques :

- Elaborer des écrits professionnels à l'aide de méthodes et d'outils de structuration
- Justifier et développer un argumentaire au regard des faits
- Construire et argumenter une réponse pertinente

Public concerné et prérequis :

Tout professionnel, aucun prérequis

Durée de la formation :

2 journées de 6 heures (non consécutives)

La méthodologie :

Méthodologies issues des pédagogies actives :

- Échanges de pratiques, travail collaboratif entre pairs
- Utilisation de la trame des écrits de la structure
- Utilisation de cas concrets issus de situations professionnelles, interactions sociales et jeux de rôles
- Apports théoriques
- Travaux d'écriture et de relecture

Les modalités d'évaluations :

- En amont : évaluation des besoins de la structure et des stagiaires
- Pendant la formation : évaluations de connaissances
- Après : évaluation de satisfaction à chaud et évaluation à froid entre 6 et 12 mois pour mesurer les impacts de la formation en situation professionnelle

Intervenant(e)

Expert en Protection de L'Enfance

Coût de la formation et délai d'accès

Formation intra-entreprise sur site, organisée à la demande. Tarif établi sur devis.
Formation organisée selon les disponibilités du commanditaire et du/des formateur(s)
Pour toute demande, contactez-nous à : **formation@cnaemo.com**

Les écrits professionnels

Contenu Pédagogique

Les 2 journées de formation sont articulées de façon à favoriser la mise en pratique et d'avoir un retour réflexif sur la seconde journée

Jour 1 - Utilisation des trames anonymisées, en groupe : définir les fondamentaux des écrits en PE :

- Pour qui/pourquoi/comment écrit-on ?
- Quelle trace laisse-t-on à propos de l'intimité des familles (enjeux éthiques et juridiques) ?
- Qu'est-ce qu'on écrit plus spécifiquement en AEMO ?
- Distinguer le constat, la description de l'action, l'argumentation, les objectifs du point de vue de l'utilisateur magistrat et les apports de la recherche sur le point de vue de l'usager)
- Le choix du vocabulaire
- Comment prendre en compte le point de vue des parents et des enfants dans un écrit ?

Jour 2 - Appliquer et s'approprier la trame des écrits : travail sur les items de la trame de façon collaborative

- Quels sont les points incontournables de cette trame ?
- Quels sont les points de vigilance ?
- La question du sens Le contradictoire
- Le jugement de valeur

CNAEMO FORMATION

CNAEMO
FORMATION

Pour tous vos besoins de formations : CNAEMO Formation

Siège du CNAEMO
10 rue Baptiste Monnoyer - 59800 LILLE
09 82 35 41 31 - contact@cnaemo.com - www.cnaemo.com